



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Prime REP+ : la carotte... et le bâton ?

Pour favoriser le maintien des équipes et la continuité pédagogique dans les REP+, le candidat Macron avait promis une prime supplémentaire de 3000 € pour les personnels exerçant dans ces établissements et écoles.

Le ministre Blanquer a confirmé ce lundi 2 juillet qu'une partie de cette prime (1000 €) serait versée dès la rentrée de septembre 2018, avant une augmentation successive en 2019 et 2020. La promesse électorale n'est donc pas, dans l'immédiat, complètement respectée. Surtout, le ministre a indiqué qu'il y aurait discussion sur les modalités d'octroi des éventuels 2000 € supplémentaires. Ainsi, le ministre veut instaurer une rémunération liée aux résultats individuels et collectifs des personnels dans ces zones prioritaires, à partir d'objectifs et de projets qui resteraient à définir. Pour la CGT Éduc'action, cette annonce est inacceptable.

Cette rémunération au mérite s'inscrit dans la droite ligne du PPCR et du RIFSEEP. Elle traduit, la volonté gouvernementale de développer l'individualisation de la rémunération des agent.es publics. On est donc très loin de la volonté de valoriser le travail des équipes et de les stabiliser dans les lieux d'enseignement. Surtout, cette prime va accentuer la concurrence entre établissements et personnels, mais aussi individualiser les parcours et les rémunérations en soumettant les personnels à l'arbitraire de leur hiérarchie.

La CGT Éduc'action s'inquiète des modalités d'attribution qui pourraient être arrêtées nationalement et localement, et difficilement quantifiables par l'institution. Le travail des personnels, dans ces établissements et écoles, n'a pas à être évalué au regard des résultats aux examens et tests des élèves. La réussite des élèves n'est pas quantifiable car la formation et l'éducation ne s'arrêtent pas à un moment T. Si le principe de cette part modulable était arrêté, il oublierait obligatoirement les personnels administratifs, sociaux et techniques (éligibles également à la prime REP+) dont le travail n'entrerait pas dans l'évaluation de la performance des élèves. Nous exigeons que cette prime soit versée à tous les personnels travaillant dans ces établissements et écoles.

La CGT Éduc'action considère qu'il faut un plan d'urgence pour toute l'Éducation prioritaire, qui ne doit pas se faire dans la logique comptable du gouvernement visant, avant tout, à réaliser de grosses économies dans Éduc'action.

Pour la CGT Éduc'action, il faut instaurer une autre politique pour valoriser les équipes travaillant en REP et REP+ :

- redéfinir la carte de l'Éduc'action prioritaire (avec des éléments objectifs).
- réintégrer les lycées à cette carte.
- mettre fin à l'autonomie des établissements.
- rétablir une carte scolaire pour retrouver de la mixité sociale.
- diminuer les effectifs élèves par classe.
- renforcer les équipes de personnels.
- favoriser les temps de concertation et de décharge de service.
- augmenter significativement la rémunération des personnels (sans prime au mérite).

Montreuil, le 03 juillet 2018